



Maître Xavier BRICOUT
Place Van Zeeland 35/3
7060 Soignies

INFORMATIONS NOTARIALES

Service Urbanisme

Référence

OD/OD/RNCU/2023/0393

Entrant : 259004

Agent traitant

Chef de Service

Directeur

Maître,

En réponse à votre demande de renseignements réceptionnée en date du 08/09/2023 relative à un bien sis **Rue de Marcasse 1 à 7340 Colfontaine**, cadastré **1 ère division section D parcelle 154 D 2** et appartenant à/(aux) propriétaire(s) ci-dessous, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

Liste des propriétaires :

ON OMET

Le bien est situé en Zone d'habitat au plan de secteur de Mons-Borinage;

Le bien est situé en Sous zone d'habitat de poles urbains et de leurs liaisons, Zone d'habitat au Schéma de développement Communal;

Le bien est situé dans l'Aire urbaine de bâtisse en ordre continu et aire d'animation urbaine au Guide Communal d'Urbanisme-GCU;

Le bien est situé sur le territoire, ou la partie du territoire communal, où le guide communal d'urbanisme approuvé par le Conseil Communal du 24/06/2003 et du 18/11/2003 et réputé approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 23/02/2004 est applicable.

Le bien est situé en zone d'assainissement collectif au Plan d'Assainissement par Sous Bassin Hydrographique de la Haine;

Le bien n'est pas soumis au droit de préemption.

Le bien n'est pas repris dans un plan ou projet de plan d'expropriation.



D'après les données du PASH en notre possession, le bien en cause est actuellement raccordable à l'égoût.

Le bien bénéficie d'un accès à une voirie potentiellement équipée en eau, gaz, électricité, etc... Les conditions plus précises de raccordement sont à vérifier auprès des fournisseurs et distributeurs concernés.

Le bien se situe le long d'une voirie pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux.

Le bien

- n'est pas situé dans un des périmètres de site à réaménager
- n'est pas situé dans un des périmètres de remembrement urbain
- n'est pas situé dans un périmètre de revitalisation urbaine
- n'est pas situé dans un périmètre de rénovation urbaine
- n'est pas inscrit sur la liste de sauvegarde visée à l'article 193 du Code wallon du patrimoine
- n'est pas classé en application de l'article 196 du même Code
- n'est pas situé dans une zone de protection visée à l'article 209 du même Code
- n'est pas localisé dans une zone figurant sur la carte du zonage archéologique ou dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visés à l'article 233 du même Code
- n'est pas situé dans un site Natura 2000
- n'est pas situé dans une zone à risque au vu de la carte de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement
- est situé dans une zone de formations carbonatées (Etage lithologique : Craie du Crétacé) au sens de l'article D.IV.57, 3°

Les données relatives au bien ne sont pas inscrites dans la banque de données au sens de l'article 10 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols.

Aucun constat d'infraction urbanistique n'a été dressé à ce jour.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir ou d'urbanisation ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement ;



Le bien en cause a fait l'objet d'autre(s) permis suivant(s) :
- un renseignement notaire délivré le 08/03/2022 à Colfontaine, et qui a pour objet "Rue de Marcasse, 1", et dont les références sont : RNCU/2022/0029 (Délivré) (parcelle 01 D 154 D 2, Rue de Marcasse - Colfontaine) - Demandeur à l'époque :

Informations complémentaires

- le bien n'est pas situé à proximité des installations de gaz de la société FLUXYS
- le bien n'est pas traversé, longé par un cours d'eau repris à l'atlas des cours d'eau :
- aucune ordonnance d'insalubrité n'a été dressée
- ni arbre ni haie remarquable

Remarques

- en ce qui concerne les constructions sur le bien, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait qu'elles soient toutes couvertes par un permis
- le bien pourrait être grevé d'emprise en sous-sol ou de servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (SWDE TECTEO RESA...).

A Colfontaine, le 27/11/2023

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Pr le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

Administration Communale de Colfontaine
Place de Wasmès, 22 - 7340 COLFONTAINE
Tél. : 065/88.73.40 - Fax : 065/88.73.49

3